



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Sur les 200 migrants logés au château de Thiverval-Grignondans

Question écrite n° 16083

Texte de la question

M. Julien Odoul interroge M. le ministre de l'intérieur et des outre-mer sur l'arrivée de 195 migrants en France métropolitaine et logés au château de Thiverval-Grignondans dans les Yvelines. En effet, dans la nuit du 26 février au 27 février 2024, 195 migrants originaires de la Somalie, du Congo ou encore du Soudan ont été transférés de Mayotte vers l'hexagone. Si quelques reconduites à la frontière ont été organisées le 26 février 2024, la plupart des clandestins ont pu bénéficier du statut de réfugié et être hébergés sur place à Mayotte, dans des centres, ou emmenés en métropole, comme ces 195 migrants. Depuis, l'accès au château est bloqué et les grilles ne s'ouvrent que pour faire entrer les services sociaux et les associations mobilisés. Cette décision a été prise sans concertation de la maire de Thiverval-Grignondans, qui déplore un transfert soudain, sous contrainte et sans négociation possible. Ce n'est hélas pas la première fois que ce château, propriété de l'État et anciennes résidences étudiantes du domaine qui abritait auparavant l'école AgroParisTech, est transformé en centre d'accueil. Pire, on apprendra lors du déménagement de l'école à Paris-Saclay que l'ensemble du mobilier du château de Grignon, berceau de l'agronomie française depuis Charles X, classé monument historique depuis 1941 et datant de l'époque de Louis XVI, a été bradé. Toutes ses pièces d'exception ont ainsi été cédées pour quelques dizaines d'euros seulement faute d'avoir sollicité le Mobilier national pour expertiser leur valeur. Aujourd'hui, ce château étant désaffecté et appartenant à l'État, il est voué à faire de l'accueil d'urgence, ce qui représente une perte terrible pour le patrimoine français. S'agissant des 195 migrants qui occupent la propriété, ils devraient rejoindre au courant du mois de mars 2024 des centres en province, ce qui constitue une décision inacceptable. Pour rappel, en France, 2,4 millions de familles sont en attente d'un logement social et 4,1 millions de personnes sont mal logées. Dans le même temps, le ministre offre la vie de château à ces migrants, entrés clandestinement sur le territoire national à Mayotte. Alors que M. le ministre annonçait un durcissement sur les expulsions d'immigrés clandestins en décembre 2023, il s'avère en fait qu'il s'attache à les répartir et les disséminer en France métropolitaine en leur offrant le gîte et le couvert, aux frais du contribuable. Les habitants des communes qui seront concernées par l'arrivée de ces migrants n'ont pas à continuer de subir l'implantation forcée de populations étrangères qui présente un risque sécuritaire ainsi qu'un bouleversement économique, social et culturel. Selon un sondage CSA pour CNEWS du 12 décembre 2023, 80 % des Français estiment qu'il ne faut pas accueillir plus de migrants en France. À ce titre, il lui demande combien de châteaux, d'églises, d'abbayes, de cathédrales et de hauts lieux du patrimoine national seront réquisitionnés pour soutenir la folle politique migratoire du Gouvernement.

Données clés

Auteur : [M. Julien Odoul](#)

Circonscription : Yonne (3^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 16083

Rubrique : Immigration

Ministère interrogé : [Intérieur et outre-mer](#)

Ministère attributaire : [Intérieur et outre-mer](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [12 mars 2024](#), page 1743

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)